

L'ACTUALITÉ DU TRI

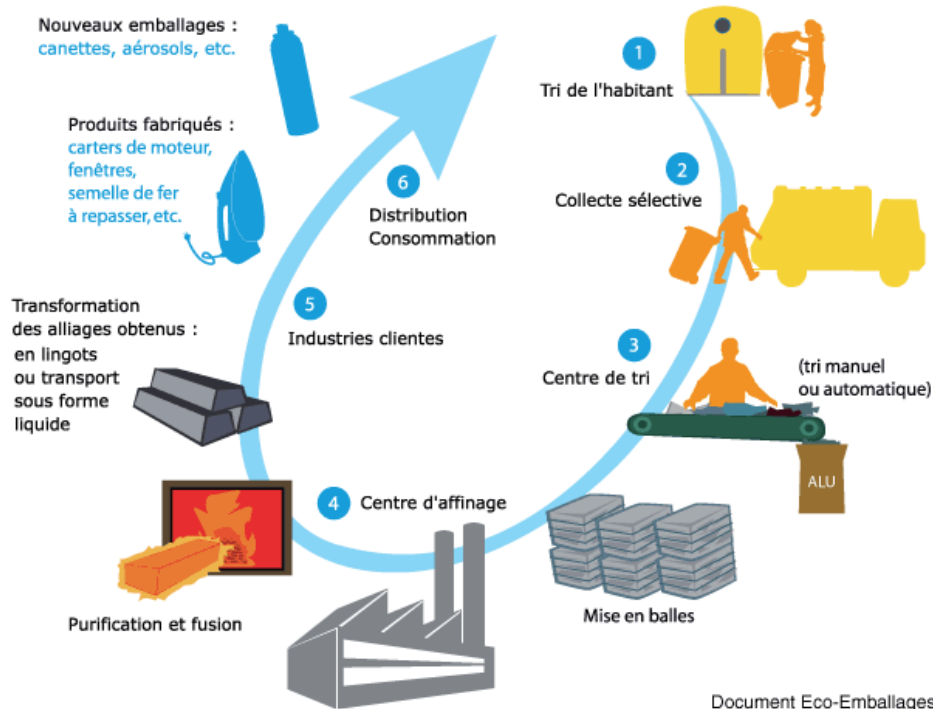
Avec le SMC
j'agis, je trie !



Le recyclage des emballages en aluminium



Canettes de boissons, aérosols, barquettes : tous ces emballages en aluminium sont recyclables à 100% et à l'infini.



Visites du centre de tri de Sainte-Eanne

le 28 novembre 2012 à 10h30 et 14h30

*Tout public
Gratuit*

*Réservation au :
05 49 05 37 10
smc4@smc79.fr*

- 1 Tri en bac ou dans les bornes d'apport volontaire : canettes, boîtes de conserve, barquettes...
- 2 Collecte organisée par le SMC
- 3 Tri par matière au centre de tri de Sainte-Eanne et mise en balles
- 4 Transport vers un centre d'affinage. Broyage de l'aluminium puis fusion
- 5 Transformation chez les industries clientes en nouveaux produits : pièces moteur, vélos, emballages ménagers...
- 6 La canette que vous achetez aujourd'hui pourrait bien être faite à partir de celle que vous avez triée il y a quelques mois !



Recycler c'est avant tout préserver des ressources naturelles non renouvelables, parfois produites et acheminées depuis l'autre bout du monde.

Par exemple, si l'on recycle une tonne de canettes d'aluminium, on évite l'extraction de deux tonnes de bauxite.

Recycler c'est aussi économiser de l'énergie

Ainsi refondre des canettes d'aluminium nécessite 95% d'énergie en moins que d'extraire ce métal à partir de minerai en première production.

UN GESTE AU QUOTIDIEN

Donner une seconde vie au textile, linge de maison et chaussures

Donner ses vêtements, c'est agir pour le développement durable. En effet, c'est moins de déchets dans nos poubelles, une croissance durable pour les activités de récupération et de valorisation, et des créations d'emplois solidaires grâce au tri, à la transformation et à la revente des vêtements.

Ainsi, le SMC, en partenariat avec la Croix Rouge Française et différentes communes du territoire, a implanté 30 bornes textiles sur l'ensemble du territoire.

Que deviennent les textiles, linges et chaussures déposés dans les bornes ?

Les dons connaîtront des sorts* différents selon leur qualité:

- 56% des vêtements sont destinés au réemploi, c'est-à-dire qu'ils serviront une seconde fois,
- 26% des articles sont recyclés (en chiffons d'essuyage, en enveloppes des matelas, en isolant thermique et/ou acoustique pour le bâtiment...)
- 18% des articles ne sont ni réemployables, ni recyclables du fait de leur état ou de leur matière.

*Sources : collection repères, synthèse Textiles d'habillement, linge de maison, et chaussures, données 2009, ADEME

Les vêtements déposés dans les bornes doivent être en sacs fermés, propres, secs et les chaussures liées.



Liste des bornes Croix-Rouge « Textiles, linges de maison, chaussures » implantées sur le territoire :

AZAY-SUR-THOUET : Près du cimetière; CHERVEUX : Place du bourg près de la Mairie; EXIREUIL : Rue de Chausseroy + Cimetière; LA CRECHE : Place de l'Eglise + Chavagné; LA MOTHE-SAINT-HERAY : Rue de la Petite Gare; MAZIERE-EN-GATINE : Cimetière; MENIGOUTE : château d'eau; NANTEUIL : Maison du Temps Libre; PAMPROUX : Déchetterie "Bel Air"; REFFANNES : place du bourg; SAIVRES : Parking de l'école; SECONDIGNY : station service super U; SAINT-AUBIN-LE-CLOUD : Place du bourg; SAINT-MAIXENT-L'ECOLE : Déchetterie + Secours catholique + Rue du Général Sarail + OPAC; SAINT-PARDOUX : Parking du foyer rural; SAINTE-NEOMAYE : Déchetterie "Perds ses chaussures"; VASLES : place de l'église; VERNOUX-EN-GATINE : place de l'église; VERRUYES : déchetterie + parking du cheval blanc

Lettre du SMC n°4- octobre 2012
Directeur de la publication : Marie-Françoise TRAVERS
Rédaction : Service communication SMC
Conception graphique : Service communication



Pour tout renseignement
complémentaire, contactez le SMC :
05 49 05 37 10
www.smc79.fr

